



Clameur d'indignation hypocrite de la France car les granulés sont produits au Chili, au Pérou et prochainement en Afrique de l'ouest, où des usines pour produire ces farines animales seraient en construction. La France peut protester dans les médias, cela fait plaisir à l'auditoire mais n'a aucun effet sur le business.



source: Regard sur la Pêche et l'Aquaculture

Coincée dans les contradictions insolubles, poussée par les lobbies de l'agroalimentaire, encouragée par les écologistes favorables aux farines animales au motif qu'elles valorisent les déchets non consommés par l'homme tout en réduisant l'impact de la surpêche, l'UE a voté en Novembre 2012 le retour des farines animales. *Proportion de l'animal non consommée par l'homme :*

Mouton= 48% ; —bœuf = 46% ; —Porc= 38% ; —poule= 32%

La crise de la vache folle, de la grippe aviaire sont prescrites. La prescription juridique française est de 30ans. La prescription corticale européenne concernant les crises alimentaires est ~10ans. Le manque à gagner pour l'agroalimentaire était colossal. Ça suffit.

A partir du 1er juin 2013, les poissons d'élevage pourront donc à nouveau être nourris avec des farines animales. Mais Mme Damanaki a souligné que l'UE souhaitait « promouvoir la recherche pour trouver d'autres moyens de les nourrir ». Le même discours, contredit par les actes, depuis qu'elle est arrivée aux rênes de la commission(1). Le seul progrès est sémantique : pour éviter d'effrayer, on remplace le terme « farines animales » par « protéines animales transformées » (PAT)

Comment vont réagir les pisciculteurs qui communiquaient sur la qualité de leur produit en affichant « nourri sans farines animales » ?(2) Vis-à-vis du consommateur qui ne sait plus à quel saint se vouer, cela pourrait accentuer la crise d'image. Il faudrait-il un nouveau logo fluo, un nième label et insister sur la traçabilité rigoureuse ?

Le bât risque de blesser encore plus fort sur ce sujet en perte de confiance. Dans une société ultra-normée, on a des preuves quasi mensuelles(3) d'entorses graves à la traçabilité passoire en matière d'alimentation humaine. Comment imaginer que la tentation de tricher sur la fabrication des produits importés de l'autre bout de la planète(4) qui plus est, destinés à l'alimentation animale ne soit pas beaucoup plus forte?

(1) interdire les farines animales en 2001 pour le poisson et menacer d'interdire la



Retour des farines animales: défiance totale sur les contrôles et le reste

surpêche 10ans plus tard : nous aurions les « alternatives » en 2013. Vrai ou faux ?

(2) l'étiquetage falsifié des poissons aux USA, du cheval à la place du bœuf, des poissons OGM...

(3) conseil : maintenir cette pub exacte : il n'y aura plus de « farines animales » mais des PAT. Une sur-percherie légale.

(4) des pays sans aucun contrôle, sans aucune traçabilité où même la vie humaine ne vaut pas cher. C'est le volume du stock qui sera déterminant. certainement pas sa nature !